

**L'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT ET DE
L'ADOLESCENT : DU SCIENTIFIQUE AU D'ONTOLOGIQUE**
**Psychological examination of the child and adolescent: from the
scientist to the deontological**



Dr BENAMSILI Lamia

Université de Bejaia

Haderbache.lamia@gmail.com

Date de soumission: 08/09/2019 date d'acceptation: 08/10/2019



Résumé :

L'objectif de ce présent article est de revenir sur une démarche essentielle dans le travail du psychologue clinicien, à savoir, l'examen psychologique. En effet, les spécialistes de la santé infanto-juvénile sont de plus en plus confrontés à la demande de bilan de la part d'un environnement familial, scolaire ou sociale qui s'inquiète. Si les psychologues disposent aujourd'hui d'un appareil théorique et clinique assez solide pour explorer le fonctionnement psychologique global de l'enfant et de l'adolescent, ce cadre clinique ne peut se soustraire au cadre déontologique et éthique et ne peut se faire sans une vision holistique du sujet concerné.

Mots clés : psychologue clinicien ; examen psychologique ; enfant ; adolescent ; cadre déontologique et éthique.

الملخص:

يُكمن هدف هذا المقال في العودة إلى منهج أساسي في عمل النفساني العيادي بمعنى الفحص النفسي. ففي الواقع يجد الأخصائيون النفسانيون أنفسهم مواجهين أكثر فأكثر طلب التقييم من طرف محيط عائلي، مدرسي أو اجتماعي قلق. إذا يتمتع اليوم النفسانيون بجهاز نظري وعيادي متين من أجل كشف التوظيف النفسي الشامل للطفل

والمراهق، فإن هذا الإطار العيادي لا يمكنه تجنب الإطار الأخلاقي ولا يمكن تحقيق ذلك من دون نظرة شاملة للفرد المعني.

الكلمات المفتاحية: النفسي العيادي؛ الفحص النفسي؛ الطفل؛ المراهق؛ الإطار الأخلاقي.

Introduction

La démarche d'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent constitue toujours une première étape essentielle dont découlent et dépendent les orientations thérapeutiques.

Dans ce qui suit, on propose un rappel du cadre général de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent et à la fin un détour sur la question de la déontologie quant à la pratique de ce bilan.

1- Examen psychologique : cadre général

1-1- Définition d'un examen :

Un examen est défini dans le dictionnaire de psychologie comme suit « une opération par laquelle on juge des connaissances, des habilités, des traits de personnalité caractérisant un individu, à des fins descriptives, pronostiques ou diagnostiques ». (Doron et Parot, 2013 : 283)

1-2- Définitions d'un examen psychologique

L'examen psychologique est une pierre angulaire du parcours de soin (FFPP Fédération française des psychologues et de psychologie, 2011)

Un examen *psychologique* est l'occasion d'un *bilan* constructif, il doit donc être demandé et utilisé par tous ceux qui désirent « faire le point » sur leurs aptitudes, leurs possibilités caractérielles, leurs tendances et leurs motivations. (Lavoegie, 1970)

Un expert est, selon la définition du Petit Robert (2012), une « personne choisie en raison de ses connaissances techniques et chargée de faire, en vue de la solution d'un procès, des examens, constatations ou appréciations des faits ». (Petit Robert, 2012, p. 127).

Ainsi, une expertise psychologique se distingue donc clairement des connaissances intuitives que chacun peut faire valoir dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle. La valeur ajoutée de l'expertise psychologique tient au caractère direct des liens qui unissent les pratiques de l'expert aux objectifs de l'évaluation, aux méthodes qu'il utilise et aux connaissances scientifiques qui fondent ses interprétations. (Aubret et Gilbert, 2003, p.41)

L'examen psychologique est défini comme suit « un moment privilégié de rencontre entre un enfant en difficulté dans sa vie ou tout du moins

suscitant l'inquiétude de son entourage, et un adulte spécialisé dans l'investigation du fonctionnement psychologique des enfants. Les tests utilisés lors de l'examen ne sont que des médiateurs, des révélateurs, dans un processus plus large d'échange enfant-adulte ». (Andronikof et Fontan, 2014, p.404)

L'examen psychologique est plutôt à définir comme « une démarche diagnostique intégrative qui utilise l'ensemble des outils disponibles au psychologue (et par outils nous entendons aussi l'entretien) pour tenter de cerner la nature des troubles dont souffre l'enfant, en comprendre la dynamique, en déterminer la portée, en évaluer la gravité, et, au-delà des troubles eux-mêmes, pour repérer les secteurs d'activité psychique et les processus potentiellement inscrits dans une dynamique de santé ». (Andronikof et Lemmel, 2003 : 1)

Par ailleurs, l'examen psychiatrique est « un acte par lequel le clinicien dégage les signes et les symptômes des troubles mentaux : il établit des liens de causalité entre les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, et propose une conclusion diagnostique. Il ne s'agit pas d'un acte strictement objectif car la collecte des informations se fait à l'occasion d'un échange entre deux individus. Le clinicien doit tenir compte des caractéristiques personnelles et culturelles du patient et des siennes propres, en se gardant de tout jugement de valeur. Il rédige ensuite un rapport destiné à consigner et organiser les données, transmettre les informations à d'autres intervenants, suivre l'évolution en fonction des traitements, et enfin constituer un document médico-administratif clair pour augmenter ses décisions thérapeutiques du point de vue médical et légal ». (Allilaire, 2007 : 5).

On compte aujourd'hui l'examen psychologique du bébé, de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et du sujet vieillissant. (Ravit, 2013). Il existe également l'examen psychologique en milieu professionnel. (Moulin, 2015)

1-3- Objectifs d'un examen psychologique

L'examen psychologique vise à la compréhension la plus exhaustive et la plus fine possible du fonctionnement psychologique du sujet examiné. (Andronikof et Fontan, 2014, p.404).

L'objectif principal est d'évaluer le caractère pathologique ou pré pathologique d'un comportement afin de cibler les stratégies thérapeutiques adaptées à chaque enfant en fonction de ses difficultés. (Michel, Aubron, Purper-Ouakil, Cortese et Mouren, 2008 : 512).

Il vise également à évaluer les forces et les faiblesses du sujet examiné, de cerner la nature de ses difficultés en rapport avec son contexte de vie

et en référence à son parcours développemental. Outre l'orientation de l'intervention (enclencher un processus thérapeutique), l'examen psychologique remplit plusieurs fonctions : quand la séance de l'examen est interactive, conçue comme un dialogue et une co-construction, il donne à l'enfant un espace propre d'expression, un lieu et un temps où il est pour autrui un sujet à part entière (expérience gratifiante), il peut avoir une fonction rassurante pour les parents qui ont déposé leur souci auprès d'un spécialiste, il a pour fonction de nommer les difficultés et cette mise en mots des difficultés permet de mieux les comprendre et à les dédramatiser. (Andronikof et Fontan, 2014, p.405).

Parmi les autres finalités d'une évaluation psychologique, on cite : le diagnostic et le pronostic. En effet, ce sont deux fonctions remplies par l'évaluation. Le terme diagnostic utilisé en milieu médical évoque à la fois le repérage des symptômes qui caractérisent un comportement ou une affection pathologique et les hypothèses explicatives de l'apparition de ces symptômes indiquant sur quoi va se porter le traitement curatif. Etablir un diagnostic en psychologie c'est, au-delà des faits, des comportements, des performances d'un individu, reconnaître ce qui peut les expliquer. Faire un pronostic, c'est faire des prévisions sur le devenir immédiat ou à plus long terme de l'individu. (Aubret et Gilbert, 2003, p.42)

Dans ce sens, le diagnostic psychologique est une description dynamique et compréhensive de la personne qui sous-tend toute démarche planifiée dans le champ de la pratique psychologique. (Sultan, 2004).

Diagnostic : Terme de médecine. Art de reconnaître les maladies par leurs symptômes et de les distinguer les unes des autres. *Terme de médecine.* Qui sert à reconnaître. Signes diagnostiques, signes d'après lesquels on peut établir la nature d'une maladie, et reconnaître l'état actuel du malade. Syn : constat et jugement. Le diagnostic est donc essentiellement une hypothèse. En aucun cas, le diagnostic n'est une affirmation définitive ou un étiquetage irréversible. Le diagnostic reste ouvert à la discussion, à la remise en question, voire au démenti.

Le diagnostic est formulé à partir de l'analyse des données de l'évaluation. Toutefois, le diagnostic doit se conformer aux systèmes de classification en vigueur, utilisés dans la pratique clinique.

Le dictionnaire Robert (2014) définit le fait de diagnostiquer par l'action, l'art de déterminer une maladie par ses symptômes. Etymologiquement, diagnostic provient de « gnosis » et de « dia » ; le premier terme signifie le « savoir » sur un sujet tandis que le second, « à travers », évoque l'adresse d'un sujet à un autre au sein d'un dispositif de soins et d'un lien

thérapeutique (dans le langage médical) ou transférentiel (dans le langage psy). Celui supposé savoir est tenu de comprendre les signes d'une personne souffrante, d'identifier la cause du mal, de raisonner à partir de la connaissance et du discernement, le patient prêtant au soignant un savoir, socle du transfert.

Construire un diagnostic s'appuie sur un processus et une démarche. Le processus diagnostique comporte plusieurs étapes : de l'indice au symptôme quand il s'agit d'isoler dans tous les indices dont est porteur le patient, ceux qui ont valeur de symptôme, par la double voix de son discours et celle de son examen. L'étape suivante vise la mise en corrélation des différents symptômes recueillis en un syndrome faisant référence à une organisation d'autant plus spécifique qu'elle est repérable et reproductible. L'isolement du syndrome conduit au diagnostic et un traitement approprié en découle. Quant à la démarche, elle consiste à réaliser les examens, les rencontres de parole avec l'enfant concerné et son entourage, ainsi que, le cas échéant, la passation de tests. Par ailleurs, et principalement en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'étiologie est rarement claire. Bon nombre de pathologies demeurent d'étiologie inconnue et/ou complexe même si l'on peut quelques fois isoler un syndrome réactionnel post-traumatique ou les impacts d'un trouble de l'attachement. Les avancées en génétique ne permettent encore aujourd'hui qu'un éclairage très fragmentaire sur l'étiologie. De plus, sur le plan pathogénique, tout un trajet épigénétique compliqué et multifactoriel va complexifier la pathologie (et souvent le traitement), même si le point de départ étiologique est éventuellement identifiable. (Becker, 2015).

Le diagnostic différentiel représente le cœur de notre travail de cliniciens. Quand nous sommes confrontés à des symptômes, notre tâche initiale est de trier, parmi l'ensemble des diagnostics, ceux qui pourraient fournir la meilleure explication aux plaintes du patient. Une fois que nous avons sélectionné une liste de candidats, nous devons dans un second temps recueillir des données complémentaires-à partir de l'histoire personnelle, de ce qui est rapporté par d'autres informants, des dossiers médicaux, de l'examen psychiatrique et des examens biologiques-qui permettront de sélectionner dans cette liste de diagnostics différentiels celui qui est le plus probable et qui deviendra l'hypothèse de travail orientant le choix thérapeutique initial. (DSM 5, 2016 : XV).

Dans ce cadre, le processus du diagnostic différentiel dans le DSM-5 peut être subdivisé en six étapes fondamentales : 1- éliminer la présence d'une simulation ou d'un trouble factice ; 2- exclure une étiologie en

rapport avec l'usage d'une substance ; 3-éliminer une étiologie due à une affection médicale ; 4-déterminer le trouble primaire spécifique ; 5-distinguer un trouble de l'adaptation des autres troubles spécifiés et des troubles non spécifiés ; 6-établir la frontière avec l'absence de trouble mental. (DSM5, 2016 : 1)

Le pronostic est une estimation de l'évolution probable de la maladie à court, moyen et long terme sous l'effet du traitement prescrit. Il tient compte des limites et des ressources personnelles du patient, de son environnement et de son attitude face au traitement. (Allilaire, 2007 : 27)

Dès lors, décrire fidèlement le fonctionnement psychologique d'une personne est une activité particulièrement pertinente si cette description est utile au parcours des personnes évaluées. Cette pratique demande un aller-retour entre les informations individuelles de la personne examinée et les données scientifiques récentes sur la validité et l'utilité des procédures utilisées. (Sultan et Chudzik, 2013)

Par ailleurs, l'examen psychologique est, comme son nom l'indique, tout autre chose qu'un examen psychiatrique, et il va permettre d'établir un diagnostic psychologique (et non psychiatrique). Si le diagnostic psychiatrique relève d'une approche médicale et consiste à mettre un nom sur des troubles dont souffre l'enfant, c'est à-dire à les faire entrer dans une catégorie ou une classe de maladie dont on connaît les mécanismes évolutifs et parfois l'étiologie, le diagnostic psychologique, lui, va s'attacher à individualiser le sujet au sein de cette catégorie. Le diagnostic psychiatrique recherche le général, le diagnostic psychologique, le particulier. Ce sont deux démarches complémentaires qui devraient toujours être associées. En effet, une chose est de repérer que tel enfant est psychotique, par exemple, et autre chose de décrire la manière particulière, toujours singulière, dont cette psychose affecte le fonctionnement psychique de l'enfant, de mettre en évidence ses talents propres, ses secteurs de vulnérabilité, ses potentialités de développement etc. (Andronikof et Lemmel, 2003 : 2)

Toutefois, l'examen psychologique d'un enfant est un exercice délicat dont l'utilité est parfois controversée dans les milieux de cliniciens qui redoutent d'en être réduits à un rôle de technicien. (Andronikof et Fontan, 2014, p.403)

1-4- La classification en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

La nosographie est l'étymologie du terme « nosographie », noso mot grec qui signifie maladie et graphie mot grec qui signifie écrire. La nosographie pour le dire vite, est donc l'écriture descriptive des maladies.

Selon le Littré, une nosographie est une « *distribution méthodique dans laquelle les maladies sont groupées par classes, ordres, genres, espèces* ».

Une classification est un système de classes destiné à représenter les troubles mentaux suivant un ordre déterminé. Les systèmes nosographiques en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent sont les suivants :

- La psychopathologie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent.
- Le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux : le DSM 5, édité par l'association psychiatrique américaine (APA).
- La classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe : la CIM 10, éditée par l'organisation mondiale de la santé (OMS).
- La classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent : CFTMEA, éditée par l'école des hautes études en santé publique (EHESP) sous la direction de Roger Misès.
- La classification zéro à trois (0-3) : DC :0-3, édité par le centre national pour les tous petits et les familles (NCITF), aux Etats-Unis.
- La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Version enfants et adolescents : CIF-EA, éditée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

1-5- Le matériel : outils de l'examen psychologique

Le bilan psychologique est le seul acte spécifique du psychologue clinicien. Il comprend différents tests et épreuves, un entretien préalable et un entretien clinique approfondi. (Emmanuelli, 2017)

Dès la naissance et au cours de la petite enfance, le psychologue aide au diagnostic et à la prise en charge des troubles du développement de l'enfant. Sont ici abordés les situations et les outils d'évaluation des enfants de la naissance à six ans, et des enfants présentant des troubles moteurs, sensoriels ou mentaux. Les outils d'évaluation utilisables pour ces enfants sont peu connus. Pourtant les méthodes d'observation, échelles de développement ou tests spécifiques sont d'un grand intérêt. Ce n'est que lorsqu'il connaît les différents instruments, que le psychologue peut choisir ce qui convient à chaque enfant. La qualité professionnelle d'un psychologue passe par la qualité de sa formation. (Tourette, 2001).

Comprendre les difficultés d'un enfant, pour mieux fonder les interventions qui permettront de l'aider, tel est le but de l'examen psychologique. Celui-ci s'appuie sur des techniques spécialisées, parmi lesquelles les tests occupent une place importante. Leur bon usage exige une solide formation, à la fois technique et clinique. Une réflexion méthodologique constante, et toujours critique, est nécessaire pour échapper aux risques d'une technicité rigide autant qu'à ceux d'une approche clinique livrée à la seule intuition. On oublie parfois que l'enfant n'est pas seulement déterminé passivement par des facteurs biologiques, familiaux ou sociaux, mais qu'il est aussi sujet de sa propre histoire. L'examen psychologique ne peut atteindre ses buts que s'il prend en compte sa souffrance, ses désirs et ses espoirs, autant que ses capacités ou ses handicaps observables. (Perron-Borelli et Perron, 1994). L'examen psychologique effectués sur les enfants comprend les principaux tests suivants : WISC-IV, WPPSI-IV, KABC-II, NEMI2 et Figure de Rey. (Cognet et Bachelier, 2016). Le dessin est également un outil essentiel dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. (Vinay, 2014).

Les échelles de Wechsler sont aujourd'hui les tests d'intelligence les plus largement utilisés par les psychologues français, en particulier dans leur version pour enfants et adolescents. Cette version du test, rapidement devenu une référence utilisée par les formateurs et les praticiens. Après le WISC-R en 1992, le WISC-III en 2000 et en 2006 le WISC IV est proposé. (Grégoire, 2013).

Même si l'échelle d'Intelligence de Wechsler pour Enfants est l'échelle d'efficiences la plus utilisée avec les enfants d'âge scolaire : Les données issues du WISC-IV sont mises en perspective avec les apports des entretiens, avec l'enfant et avec ses parents, et avec les données des méthodes projectives : Rorschach, TAT, CAT. (Arbisio-Lesourd, 2013).

L'entretien clinique et l'observation du comportement de l'enfant au cours des entretiens peuvent suffire à porter un diagnostic psychiatrique, mais ils ne permettent pas de comprendre l'ensemble du fonctionnement psychologique de l'enfant. Or, si l'on ne comprend pas comment les symptômes observables s'intègrent dans le fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de l'enfant, on risque fort d'être incapable de mettre en œuvre une prise en charge efficace. (Petot, 2008 : VII).

En effet, l'évaluation du contexte familial est une composante indispensable de l'examen psychologique de l'enfant, afin de pouvoir déterminer les facteurs de résilience ou de risque qui se trouvent dans son environnement social approximatif. La recherche a montré, l'influence

significative des relations familiales sur le développement psychologique de l'enfant et sur l'apparition d'éventuelles pathologies (importance des facteurs relationnels familiaux dans le fonctionnement psychologique de l'enfant). (Favez, 2013 : 176).

L'évaluation familiale fait partie intégrante de l'évaluation de l'adolescent. Comme toute évaluation d'un groupe, celle-ci est à la fois descriptive et dynamique interactive. (Marcelli, 1999 : 2).

L'évaluation doit être individuelle, familiale et environnementale. Les entretiens ont pour objectif le recueil des données synchroniques et diachroniques afin d'ébaucher un diagnostic non seulement synchronique, ce qui est en général assez facile (par exemple : anorexie mentale, phobie scolaire, dépression, épisode psychotique aigu...), mais aussi psychopathologique, ce qui est plus délicat (organisation à prévalence névrotique, psychotique, limite, narcissique, anaclitique), et également pronostique, ce qui est parfois très difficile. (Marcelli, 1999 : 2).

Dès lors, l'évaluation de la famille dans le cadre de l'examen clinique de l'enfant est plus que nécessaire. Cela permettra d'avoir un aperçu du fonctionnement de la famille et de son rôle, positif ou négatif, dans le développement de l'enfant.

En résumé, un examen psychologique comprend l'utilisation de l'entretien clinique, de l'observation du comportement, des tests d'aptitude et de personnalité.

1-6- Les étapes d'un examen psychologique :

- Entretien préalable avec les parents et l'enfant

Un examen psychologique doit toujours commencer par une consultation préalable. Il incombera au psychologue de prendre le temps de s'entretenir avec les parents afin de clarifier la demande, préciser les objectifs de l'examen et obtenir leur consentement. Clarifier la demande est essentielle pour faire part de la problématique parentale, débusquer une éventuelle tentative d'instrumentalisation du psychologue et/ou de l'institution (ex : parents divorcés en conflit pour la garde des enfants par exemple, désir d'obtenir pour leur enfant un statut d'handicapé, ou des preuves de maltraitances). Précisez l'objectif, les modalités et les destinataires de l'examen, éventuellement son coût si le psychologue exerce en libéral. Il faut aussi prendre le temps de recueillir l'avis de l'enfant sur ses difficultés, de lui expliquer les objectifs et les procédures de l'examen envisagé, et d'obtenir à la fois son consentement et sa collaboration. (Andronikof et Fontan, 2014 : 402-403).

- Composition et déroulement de l'examen

Les entretiens d'évaluation psychologique sont un temps décisif d'où découlent et dont les dépendent les orientations et les alliances thérapeutiques. Aussi, au-delà du repérage des indices sémiologiques, il est important de saisir les particularités de la demande de l'enfant et l'adolescent. D'autant, plus que la demande est généralement issue d'un adulte face à un comportement perturbé de l'enfant, que ce soit les parents et l'école. Aussi, l'objectif seront de faire un recueil des éléments sémiologiques du trouble, des plaintes manifestes, de manière à pouvoir détecter le caractère normal et pathologique du comportement de l'enfant. En effet, des comportements jugés pathologiques par les parents peuvent être le signe d'une saine protestation. Il s'agira aussi de saisir les attentes de l'entourage. L'analyse des relations parents-enfants s'avèrera déterminante par la prise en considération de la dimension intersubjective. Ainsi, l'implication du psychologue sera un prérequis indispensable pour une évaluation clinique des difficultés de l'enfant. Le psychologue devra faire preuve de qualités de l'empathie suffisantes et devra être capable de mettre en perspective plusieurs modèles théoriques afin de saisir de façon intégrative la problématique clinique de cet enfant. Dans cette perspective, nous distinguons les entretiens avec les parents et ceux avec l'enfants :

- Entretien avec les parents :

Les objectifs seront d'examiner le sens de la demande de consultation, d'expliquer le sens d'éventuels examens psychologiques (tests, outils d'évaluation). Il s'agira aussi et surtout de recueillir les informations sur la symptomatologie de l'enfant, sur le retentissement de son trouble (difficultés au domicile et au milieu scolaire), ainsi que sur d'éventuels antécédents familiaux. Les données anamnestiques étayeront le sens des symptômes (évaluation des difficultés depuis sa prime enfance, réactionnelle à un évènement de vie). L'évaluation de la dynamique parent-enfant permettra de replacer les symptômes dans la dynamique du discours parental et d'identifier les théories explicatives implicites des parents. (Michel, Aubron, Purper-Ouakil, Cortese et Mouren, 2008 : 510).

- Entretien avec les enfants :

Ils sont un moment d'observation de la sémiologie comportementale, affective, du mode de la relation à l'autre, etc. il s'agira d'accompagner la parole de l'enfant, de saisir les enjeux de sa demande vis-à-vis de ses difficultés, de son vécu subjectif et de l'amener à communiquer sur sa pathologie. Avec lui, le psychologue reprendra la chronologie de ses symptômes (certains non perçus par les parents), leur retentissement sur

le plan scolaire, social, relationnel, familial, etc. Pour les enfants en bas âge, l'utilisation d'outils de médiation (dessin, jeux) sera parfois nécessaire. En cas de tests, le psychologue expliquera le but de cette passation et cherchera à apaiser les effets anxiogènes liés à cette situation. (Michel, Aubron, Purper-Ouakil, Cortese et Mouren, 2008 : 511).

Il existe de nombreuses méthodes d'évaluations utilisées lors de l'examen psychologique, en plus de l'observation et de l'entretien, on cite :

- Les tests projectifs : ils permettent l'évaluation de la personnalité (évaluation globale du fonctionnement de la personne). Ils reposent principalement sur une conception psychodynamique de la personnalité. (Rorschach, CAT, TAT).
- Les questionnaires et les échelles.

Durant l'examen psychologique, le psychologue prend soin de ne pas stresser et fatiguer l'enfant : il fait alterner les tests et les moments de détente, il mixe les tests de performance et des tests projectifs, qui ont une dimension plus ludique. (Andronikof et Fontan, 2014 : 403).

- Entretien de feedback.

Ce dernier temps d'une procédure d'examen, trop souvent négligé dans la pratique, donne tout son sens à l'examen psychologique en permettant à l'enfant (et ses parents) de s'approprier les résultats, de se sentir écoutés, d'envisager des solutions, et au psychologue, lorsque le feedback est réalisé avant la rédaction du compte rendu, d'ajuster ses interprétations, son langage, et ses recommandations. (Andronikof et Fontan, 2014 : 403)

La clé de la clinique est de rendre compte de l'examen psychologique d'abord à l'enfant lui-même. Il est en effet le premier concerné, le premier impliqué dans l'intervention éventuelle que l'on va proposer. (Andronikof et Fontan, 2014 : 404).

L'examen psychologique doit permettre au psychologue de donner un avis éclairé aux personnes responsables de l'enfant, dans des termes qui leur sont compréhensibles, et en tenant compte des réalités psychologiques, financières, géographiques mais aussi parfois légales, qui participent à la définition de la situation de l'enfant. (Andronikof et Lemmel, 2003 : 1)

En conclusion, l'expertise psychologique est l'épine dorsale du métier de psychologue clinicien. Elle nous permet de mieux diagnostiquer et de mieux comprendre et traiter les personnes réelles qui viennent à nous, cliniciens, en sollicitant de l'aide. Le diagnostic principal se réfère au

diagnostic qui justifie principalement la prise en charge (DSM5, 2016, p. XXII).

Cependant, même si, l'examen psychologique permet une compréhension fondée sur des preuves du sujet consultant, sans la sagesse clinique, même le meilleur outil ou test, ne permettra pas une compréhension efficace de nos patients.

1-7- L'examen psychologique : les modèles théoriques

L'évaluation psychologique dans le cadre de la consultation clinique de l'enfant et de l'adolescent soit s'articuler autour du premier axe théorique s'appuyant sur une connaissance actualisée de la psychopathologie, et d'un second axe méthodologique combinant la technique de l'entretien clinique avec l'utilisation des tests et instruments standardisés. (Michel, Aubron, Purper-Ouakil, Cortese et Mouren, 2008 : 509).

L'examen psychologique est un travail complexe et délicat qui exige du psychologue une grande expérience clinique et une solide formation en psychopathologie et une rigueur nécessaire dans l'utilisation des tests. (Andronikof et Fontan, 2014, p.404)

Les modèles théoriques sont également importants dans la mesure où cette connaissance est utile au psychologue dans sa pratique de l'examen psychologique. (Cognet et Bachelier, 2017). En effet, l'aspect théorique est également articulé à cette technique afin d'en rendre sérieuse son utilisation. (Vinay, 2014). Dès lors, le psychologue a donc besoin de disposer des points de repères théoriques que lui fournissent les connaissances scientifiques et des études expérimentales et empirique qui valident les hypothèses des chercheurs. (Aubret et Gilbert, 2003, p.42)

Dans ce cadre, à la lumière des avancées actuelles des travaux psychanalytiques et des recherches post-piagétienne, l'examen psychologique se révèle être un outil remarquable d'investigation de l'organisation de la pensée et des mouvements identificatoires précoces. La clinique du bilan, par la diversité des situations qu'elle propose - épreuves cognitives, projectives - et la pluralité des aspects du fonctionnement psychique qu'elle met au jour subtilement, offre à la théorie des illustrations éclairantes et soutient des recherches portant sur des sujets cliniques divers. (Emmanuelli et Surarez-Labat, 2013)

2- Examen psychologique : éthique de la pratique psychologique ; du scientifique au déontologique.

Quelle place tient l'éthique dans la pratique quotidienne du psychologue ? Quelles valeurs orientent ses choix et ses modalités d'intervention ? Dans quel sens agir lorsque des positions contraires peuvent également se prévaloir de respecter la personne ? L'éthique ne s'ajoute pas à posteriori,

une fois l'action engagée ou achevée, comme un supplément d'âme ou d'humanisme. Elle tisse l'acte même, anime la réflexion qui le précède et l'accompagne. Respecter les personnes et leur liberté s'affirme comme une exigence dont l'application est loin d'être toujours évidente. Ne pas nuire vaut pour tous les métiers et plus impérativement encore pour ceux qui sont directement orientés vers autrui. Au psychologue d'apprendre le discernement et la retenue. (Bourguignon, 2008).

La déontologie des psychologues a pour valeur centrale le respect de la personne.

La déontologie requiert qu'un compte rendu oral en soit communiqué au sujet et qu'une synthèse soit rédigée. (Doron et Parot, 2013 : 89)

L'examen psychologique faisant partie des attributions spécifiques du psychologue, le cadre de son exercice est soumis à des règles déontologiques et éthiques précises. Le code de déontologie met en avant trois principes fondamentaux qui sont l'intérêt du client (toute action entreprise doit se faire dans l'intérêt exclusif du client, et non dans celle de tiers), le secret professionnel (c'est au client lui-même ou à ses responsables légaux que sont communiqués les résultats et le contenu même des entretiens reste confidentiel – sauf dans certains contextes judiciaires), et la transparence des buts, des moyens, et des résultats vis-à-vis du client. (Andronikof et Lemmel, 2003 : 2)

Quant à l'éthique, elle renvoie à des règles morales générales et à ce qu'on appelle la conscience professionnelle. Celle-ci, dans son application à la situation d'examen psychologique, implique pour le psychologue une conscience claire de son cadre d'exercice, c'est-à-dire de son statut, de sa place dans la chaîne des intervenants, ainsi qu'une conscience critique de ses compétences et limites propres. Ce dernier point renvoie au souci que tout psychologue devrait avoir de se former en permanence et de se maintenir au courant des avancées de sa profession. La déontologie comme l'éthique sont fondées sur – et fondent à leur tour – la responsabilité professionnelle et morale du psychologue clinicien, tout particulièrement dans l'exercice de l'examen psychologique. Celui-ci reste fondamentalement une évaluation, c'est-à-dire une parole (écrite ou non) prononcée sur une personne, qui va la qualifier (avec aussi le risque de la disqualifier). Cette parole a un impact d'autant plus grand qu'elle est prononcée par un « spécialiste » qui aura utilisé des instruments réputés « scientifiques ». Poser un diagnostic, décrire une personnalité, qualifier une personne et l'orienter vers une prise en charge sont des actes graves qui exigent la connaissance de la pertinence, de la

fiabilité comme des limites des outils utilisés. (Andronikof et Lemmel, 2003 : 2)

Conclusion

L'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent est une démarche difficile et c'est pour cette raison, qu'adopter une approche basée sur les preuves est plus que jamais nécessaire. Par ailleurs, une vision globale du sujet, sollicitant une perspective holistique-intégrative est également souhaitable.

Références bibliographiques:

1. Allilaire, J-F. (2007). *Psychiatrie*. Paris : Masson.
2. Andrinikof, A., Fontan, P. (2014). L'examen psychologique de l'enfant : pratique et déontologie. *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 62 (7), 403-407.
3. Arbisio-Lesourd, Ch. (2013). *Le bilan psychologique avec l'enfant*. Paris : Dunod.
4. Association de psychiatrie américaine. (2016). *DSM-5. Cas cliniques*. Paris : Elsevier Masson.
5. Association de psychiatrie américaine. (2016). *DSM-5. Diagnostics différentiels*. Paris : Elsevier Masson.
6. Aubret, J., Gilbert, P. (2003). *L'évaluation des compétences*. Paris : Editions Mardaga.
7. Becker, E. (2015). La question du diagnostic en psychiatrie infanto-juvénile. *La psychiatrie de l'enfant*, 58 (2), 571-594.
8. Bourguignon, O. (2008). *Ethique et pratique psychologique*. Paris : Editions Mardaga.
9. Cognet, G., Bachelier, D. (2016). *Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent : approches intégrative et neuropsychologique*. Paris : Dunod.
10. Cognet, G., Bachelier, D. (2017). *Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent : approches intégrative et neuropsychologique* (2^e éd). Paris : Dunod.
- 11- Doron, R., Parot, F. (2013). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : PUF.
11. Emmanuelli, M. (2017). *L'examen psychologique en clinique : situations, méthodes et études de cas*. Paris : Dunod.
12. Emmanuelli, M., Suarez-Labat, H. (2013). *L'examen psychologique du jeune enfant*. Paris : Eres.
13. Favez, N. (2013). L'évaluation du contexte familial dans l'examen psychologique de l'enfant. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 61, 176-182.

14. FFPP Fédération française des psychologues et de psychologie (2011). *L'examen psychologique de l'enfant et l'utilisation des mesures : Conférence de consensus*. Paris : Dunod.
15. Grégoire, J. (2013). *L'examen clinique de l'intelligence de l'enfant : Fondements et pratique du WISC IV*. Paris : Primento.
16. Lavoegie, M-S. (1970). *Les cadres et l'examen psychologique*. Paris : Dunod économie.
17. Marcelli, D. (1999). Entretien avec l'adolescent et son évaluation. *Psychiatrie*, 9 pages.
18. Michel, G., Aubron, V., Puper-Ouakil, D., Cortese, S., Mouren, M-C. (2008). Enjeux actuels de l'évaluation psychologique dans la clinique de l'enfant et de l'adolescent : vers une approche intégrée de la psychopathologie. *Annales Médico Psychologiques*, 166, 509-515.
19. Moulin, M. (2015). *L'examen psychologique en milieu professionnel*. Paris : PUF.
20. Perron-Borelli, M., Perron, R. (1994). *L'examen psychologique de l'enfant*. Paris : PUF.
21. Petot, Dj. (2008). *L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant*. Paris : Dunod.
22. Ravit, M. (2013). *L'examen psychologique au fil des âges : de bébé au sujet âgé*. Paris : Armand Colin.
23. Sultan, S. (2004). *Le diagnostic psychologique : théorie, éthique et pratique*. Paris : Frison-Roche.
24. Sultan, S., Chudzik, L. (2013). *Du diagnostic au traitement*. Paris : Primento.
25. Tourette, C. (2001). *L'évaluation psychologique de très jeunes enfants au développement normal et atypique (0-6ans)*. Paris : Dunod.
26. Vinay, A. (2014). *Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Dunod.